



## Qu'est-ce que le dispositif ?

Vous êtes un(e) citoyen(ne) concerné(e) par la vie de votre commune et ressentez le besoin de vous engager au service des autres.

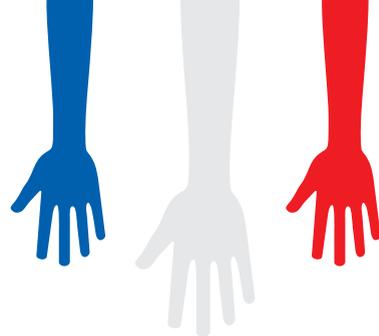
Vous souhaiteriez par exemple pouvoir contribuer, aux côtés des services publics, à la tranquillité de votre environnement immédiat.

Vous seriez prêt à apporter votre soutien au bon déroulement et à la sécurité des principaux événements festifs ou sportifs qui se tiennent dans les rues de Quimper.

Ou peut-être voudriez-vous vous impliquer concrètement et bénévolement en cas de situation de crise ?

**Pour répondre à ces attentes diverses, la ville de Quimper propose un dispositif qui vise à faciliter le "volontariat citoyen" :**

- Grâce à l'opération **VOISINS SOLIDAIRES**, qui permet aux habitants d'un quartier de s'associer à la protection de leur cadre de vie.
- Ou encore en créant une **RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE**, composée de volontaires, acteurs de la sécurité.



**"Pour ma ville, je m'engage"**

**Vous voulez devenir VOISIN SOLIDAIRE, Signaleur ou Volontaire sur les situations de crise ?**



**DÉPOSEZ VOTRE CANDIDATURE :**

HÔTEL DE VILLE ET D'AGGLOMÉRATION  
02 98 98 86 72

voisins.solidaires  
@quimper.bzh  
reserve.communale  
@quimper.bzh

+ D'INFORMATIONS SUR  
[www.quimper.bzh](http://www.quimper.bzh)  
f Facebook (VilledeQuimper)  
t Twitter (@VilledeQuimper)  
i Instagram (quimper.bzh)

PRÉVENTION  
TRANQUILLITÉ  
ASSISTANCE  
SÉCURITÉ

DISPOSITIF  
**VOLONTARIAT  
CITOYEN**

**"Pour ma ville, je m'engage"**



VILLE DE QUIMPER



## VOISINS SOLIDAIRES



Mis en œuvre sur de nombreux territoires, ce dispositif encourage la population à **adopter une attitude vigilante et solidaire** ainsi qu'à informer les forces de police de façon préventive.



**Une formation est dispensée aux volontaires afin de les familiariser avec les comportements adéquats**

Revêtant la forme d'un réseau de proximité autour d'un même quartier, d'un même lotissement, VOISINS SOLIDAIRES s'appuie sur des habitants référents qui alertent les forces de police de tout événement suspect ou de nature à troubler la sécurité des biens et/ou des personnes.

VOISINS SOLIDAIRES fait l'objet d'une convention signée le 22 mars 2017 entre la préfecture du Finistère, le Tribunal de grande instance et la ville de Quimper.



## Avec la RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE, devenez acteur de la sécurité sur votre commune !

Il s'agit d'un outil de mobilisation civique (créé par la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004) qui permet à des citoyens bénévoles d'apporter leur concours et leur assistance aux services de la commune, soit sur les manifestations se tenant sur la voie publique, soit en situation de crise.

## RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE



**Devenez "signaleur" !**

Placés sous l'autorité de l'organisateur, les signaleurs contribuent à contenir et organiser les flux de circulation, piétonne ou automobile, sur les sites des manifestations de grande ampleur. Fixes ou mobiles, ils informent et orientent le public, assurent le respect des règles de circulation propres à l'événement. Agréés par les autorités, clairement identifiés et formés, ils sont ainsi partie intégrante de la sécurisation de ces temps forts.



**Impliquez-vous en cas de crise !**

Placée sous l'autorité du maire, la RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE a vocation à intervenir pour des actions de sauvegarde, tels que le soutien et l'assistance à la population en situation de crise : inondation, événement climatique, accident industriel...). Il s'agit de renforcer les capacités locales de gestion de crise en mobilisant une "réserve de citoyen(ne)s engagé(e)s, formé(e)s et valorisé(e)s". Leur rôle consiste à prévenir, à intervenir sur le terrain sous l'autorité des services publics de secours, d'accompagner et de soutenir les sinistrés.

